



FAQ pour les conseils et le personnel des écoles

Masques

Du point de vue de la santé publique, les masques contribueraient-ils de façon significative à la sécurité de nos élèves et du personnel à l'école? Qui devrait être exempt d'une telle obligation de porter un masque? Des écrans faciaux constituent-ils une solution de rechange appropriée pour les élèves qui ne peuvent pas porter de manière sécuritaire des masques? Pourriez-vous indiquer les pratiques exemplaires qui permettraient de réduire au minimum le risque associé à la mauvaise manutention des masques, surtout chez les élèves plus jeunes?

Réponse de SPO

- Même s'il existe un manque de données probantes quant à l'efficacité des masques surtout chez les enfants plus jeunes, le port de masques dans la population générale a démontré son efficacité à réduire la transmission communautaire de la COVID-19.
- Santé publique Ottawa ne peut pas quantifier l'avantage que le port obligatoire de masques chez les enfants plus jeunes (de la maternelle à la troisième année) offrirait à la sécurité de retourner à l'école, mais elle s'attend à ce que le port de masques offre un certain avantage supplémentaire. Nous recommandons que les enfants plus jeunes ne doivent pas être découragés de porter un masque s'ils sont en mesure de le tolérer et s'ils sont en mesure de les porter correctement.
- Assurer que le masque est de la bonne grandeur et bien ajusté et permettre à l'enfant de s'habituer à porter un masque à la maison avant d'en porter un en public, peut accroître la tolérance au port d'un masque.
- Si un jeune enfant tolère le port d'un masque pendant de courtes périodes seulement, les écoles et les parents devraient envisager de prioriser le port d'un masque dans les situations où la distanciation physique peut être difficile à maintenir (p. ex., quand on va chercher l'enfant et qu'on le dépose).
- Même si le port d'un masque par les enfants de la maternelle à la troisième année est susceptible d'être avantageux, une décision obligeant le port d'un masque par ce groupe d'âge ne devrait être prise qu'après avoir acquis une expérience relative. L'éducation adaptée à l'âge en ce qui concerne les avantages du port d'un masque et les bons soutiens environnementaux, vont nous permettre d'apprendre de la conformité volontaire.
- Un écran facial ne remplace pas le port d'un masque, car il ne filtre pas les gouttelettes respiratoires. Un écran facial peut fournir une protection supplémentaire à l'utilisateur contre les gouttelettes expulsées par une autre personne, mais ces gouttelettes peuvent toujours être inhalées autour de l'écran. Il pourrait être considéré comme une meilleure solution de rechange à l'absence de masque, mais non comme un remplacement du masque.

Taille des classes et distanciation physique

Avec toutes les autres mesures de précaution en place, la distanciation physique d'un (1) mètre suffira-t-elle peu importe le nombre d'étudiants dans une salle de classe. En raison de la disponibilité limitée de fonds pour des enseignants supplémentaires et des espaces convenables supplémentaires pour les salles de classe, avez-vous des conseils quant à la façon de prioriser l'utilisation de nos ressources pour répondre aux questions relatives à la taille des classes et à la distanciation? Devrions-nous consacrer plus de ressources aux classes de maternelle pour nos élèves les plus jeunes ou aux classes plus importantes de nos élèves du primaire? Dans quelle mesure les barrières de bureau sont-elles efficaces? Existe-t-il des zones dans la ville où les élèves peuvent être à risque élevé et où nous devrions consacrer plus de ressources?

Réponse de SPO

- SPO recommande d'assurer une distanciation physique de deux (2) mètres ou plus entre les personnes en milieu scolaire, dans la mesure du possible. Dans un rapport, [Sick Kids report](#), une séparation d'un (1) mètre est recommandée et ce rapport indique que la protection offerte par une séparation d'un (1) mètre peut s'approcher aux avantages d'une séparation de deux (2) mètres (à condition que les personnes soient asymptomatiques et que des pratiques adéquates de dépistage des symptômes soient en place). En outre, la recherche a permis de conclure qu'il existe une protection supplémentaire lorsqu'une distance accrue jusqu'à deux (2) mètres ou plus est assurée.
- Même si une distance de deux (2) mètres constitue la distance privilégiée et a été communiquée au public par SPO, le milieu scolaire serait considéré comme un milieu plus contrôlé et des distances plus courtes entre un (1) mètre et deux (2) mètres peuvent donc être envisagées en raison des mesures de protection accrues, comme les masques, l'équipement de protection individuelle (EPI), l'amélioration du nettoyage et les dépistages réguliers.
- Il n'existe aucune approche unique en ce qui concerne la taille des classes et la distanciation physique, car chaque école et salle de classe est unique en ce qui concerne la configuration, l'espace et les circonstances.
- Plus le nombre d'enfants dans la salle de classe est élevé, plus le risque d'introduire la COVID-19 dans cette cohorte d'élèves est élevé. Des efforts devraient être déployés en vue de réduire, dans la mesure du possible, le nombre d'élèves dans une salle de classe.
- À l'heure actuelle, les données probantes indiquent que les [enfants plus jeunes](#) ont tendance d'avoir une maladie moins grave par rapport aux enfants plus vieux. Même si les nouvelles données probantes laissent entendre que les enfants âgés de moins de 10 ans sont moins susceptibles de transmettre le virus par rapport aux enfants plus vieux ou aux adultes, un examen des données probantes par l'[Agence de la santé publique du Canada](#) indique que les enfants de tout âge peuvent transmettre le virus de manière efficace.

- Nous ne comprenons pas encore la contribution des différents groupes d'âge à la propagation de la COVID-19 et la façon dont les mesures d'atténuation proposées permettront de réduire ces risques. Par conséquent, SPO ne peut fournir des recommandations fondées sur des données probantes liées à l'âge en ce qui concerne où les ressources devraient être priorisées en vue de réduire la propagation de la COVID-19. Ces types de décisions doivent tenir compte de considérations propres aux écoles qui peuvent avoir une incidence sur la propagation de la maladie (l'organisation de la salle de classe, la capacité de la salle de classe les ressources disponibles) en plus des exigences différentes en matière d'éducation des classes, du niveau des classes et des personnes.
- Les écoles devraient chercher à distancier les élèves aussi loin que possible les uns les autres et à réduire le nombre d'élèves et de membres du personnel qui ont un contact étroit les uns avec les autres. Conformément aux [lignes directrices provinciales](#), le regroupement en cohorte et le mélange des élèves doivent tenir compte du nombre d'enfants ou de jeunes qui seraient exposés si un élève ou un membre du personnel obtient un résultat positif à la COVID-19 en vue de réduire au minimum le nombre de contacts.
- Nous n'avons pas été en mesure de trouver des renseignements sur l'efficacité des barrières de bureau. En règle générale, les barrières physiques sont considérées comme offrant une protection limitée pour les personnes qui partagent le même espace, premièrement en empêchant les personnes de trop se rapprocher les unes les autres, ainsi qu'en empêchant que les particules ou les gouttelettes expirées par une personne entrent dans la zone de respiration d'une autre personne.
- La COVID-19 peut être transmise entre des personnes qui partagent des espaces lorsque la barrière physique ne consiste pas en une clôture complète (p. ex. une plaque en plexiglas dont les côtés sont ouverts dans une salle de classe). Il est important de comprendre que les barrières de bureau, si elles sont utilisées dans le cadre de la stratégie de réouverture d'une école, ne représentent que l'une de nombreuses composantes et interventions qui seraient requises pour réduire la transmission possible de la COVID-19.
- Comme dans les autres lieux de travail, la santé et la sécurité au travail du personnel relèvent de la responsabilité de l'employeur, conformément aux directives provinciales du ministère du Travail.
- Le maintien d'un faible taux de transmission de la COVID-19 au niveau communautaire jouera un rôle déterminant dans la réduction de la probabilité d'introduire le virus dans les écoles. Les niveaux d'activité de la COVID-19 varient à Ottawa, et certains quartiers ont des taux d'infection plus élevés que d'autres. SPO continuera de surveiller la situation et communiquera avec le directeur de l'éducation à l'occasion de problèmes ciblés.

Dépistage, réalisation de tests, dépistage des contacts, auto-isolement et quarantaine

De nombreux parents sont impatients de connaître les modalités précises des protocoles de santé publique qui seront mis en place pour gérer les cas de COVID-19

survenant chez les élèves ou le personnel, ainsi que les modalités du processus décisionnel permettant de déterminer s'il est nécessaire de suspendre une ou plusieurs classes au sein d'une école, voire de la fermer, à l'occasion d'une éclosion. Quand les modalités de ces protocoles seront-elles publiées?

Réponse de SPO

SPO attend des directives supplémentaires de la part de la province concernant les protocoles à suivre dans les écoles en cas d'éclosion. Les directives devraient être fournies dans les jours qui suivent. Nous mettrons à jour notre page Web sur [la COVID-19 et les écoles](#) afin de veiller à ce que les parents, les enseignants et le personnel des écoles aient accès aux dernières informations. Dans l'intervalle, SPO adopte son approche habituelle, qui consiste à dépister les personnes qui ont été en contact étroit avec des cas confirmés de COVID-19 et de communiquer directement avec les familles, qui seront tenues de veiller à ce que leurs enfants s'auto-isolent ou à ce qu'ils se présentent à un test de dépistage de la COVID-19 en temps opportun.

Personnel itinérant et déplacements du personnel spécialisé au sein d'une école

Quelles précautions supplémentaires devraient être prises par rapport au personnel itinérant et aux enseignants occasionnels qui desservent parfois plus d'une école? Quelles précautions supplémentaires doivent être prises pour les enseignants et les aides-enseignants qui pourraient avoir à se déplacer de classe en classe au sein d'une école afin de fournir des instructions ou du soutien spécialisé aux élèves?

Réponse de SPO

- Il est très important pour les membres du personnel qui desservent plus d'une école de tenir un registre des établissements fréquentés et des classes auxquelles ils ont participé, afin de faciliter le dépistage des contacts.
- Les mêmes modalités s'appliquent aux membres du personnel qui passent de classe en classe. La santé et la sécurité des élèves et du personnel de l'école relèvent de la responsabilité du conseil. Il est important que tous les membres du personnel reçoivent une formation adéquate sur les procédures et les protocoles mis en place dans les écoles, par exemple sur l'utilisation appropriée de l'ÉPI. Ils doivent également respecter les autres facteurs visant une protection accrue, comme l'usage de masques, les pratiques de distanciation physique et la diligence accrue en matière d'hygiène des mains.
- Les écoles doivent limiter autant que possible les déplacements du personnel entre les écoles et à l'intérieur de celles-ci, en reconnaissance du fait que de tels déplacements ont pour effet d'augmenter le nombre de contacts du personnel, ce qui augmente les chances d'introduire la COVID-19 dans un nouveau milieu ou un nouveau groupe de personnes. Les restrictions sur les déplacements pourraient être établies dans le cadre des pratiques administratives et dans l'établissement des horaires. Il est extrêmement important de faire un dépistage de l'ensemble des employés tous les jours, avant le début de la journée de travail, afin de déceler les symptômes de COVID-19.

- Tous les membres du personnel de l'école doivent prendre soin de maintenir la distanciation physique avec les autres adultes en tout temps, y compris dans les salles à manger et les salles de pause

Ventilation

Comme les établissements scolaires comprennent un mélange d'installations plus anciennes et plus récentes, notamment sur le plan des systèmes de CVCA, pouvez-vous fournir des conseils quant à l'établissement des priorités dans la mise à niveau des systèmes existants, ou encore indiquer des solutions à court terme pour les cas qui nécessitent une attention immédiate?

Réponse de SPO

- Les décisions concernant la hiérarchisation des mises à niveau doivent se fonder sur le contexte local.
- En général, la ventilation des environnements intérieurs au moyen d'air frais, que ce soit en augmentant le taux d'échange d'air du système de CVCA ou en ouvrant les fenêtres, aura pour effet de diluer l'air expiré par les occupants, ce qui réduit le risque d'être infecté par la COVID-19.
- Voici des renseignements généraux sur les systèmes de CVCA et la propagation de la COVID 19 :
 - La COVID-19 est principalement transmise par contact direct et les gouttelettes projetées à diverses distances. Alors que l'utilisation d'air frais pour la ventilation d'environnements intérieurs est importante, la distanciation physique; les mesures d'hygiène, comme l'hygiène des mains, l'étiquette en matière de toux et d'éternuement; le contrôle des sources respiratoires; de même que le nettoyage et la désinfection de l'environnement sont un pilier de la réduction des risques de transmission.
 - En fonction des éléments probants disponibles, rien n'indique que la COVID-19 peut être transmise par les appareils de conditionnement d'air ou les systèmes de ventilation aux personnes dans d'autres unités ou pièces desservies par le même système de chauffage, de ventilation ou de conditionnement d'air.
 - Les objectifs généraux de prévention de la transmission par voie aérienne dans les immeubles sont de prévenir le passage d'air de zones infectées à des aires communes et de réduire la concentration générale de particules infectieuses qui circulent dans les zones infectées et les aires communes. En fonction du type et du système de l'immeuble, au moins l'une des précautions suivantes peut être pertinente :
 - S'assurer que la ventilation mécanique fonctionne de la manière prévue pour fournir le taux de ventilation requis selon les plans. Si les taux de ventilation ont été réduits en tant que mesure d'économie d'énergie, il convient d'envisager de réintroduire les taux normaux.
 - S'assurer que la pression d'air des corridors (si une telle fonction est en place) est suffisante pour prévenir le passage de l'air des secteurs d'isolement aux corridors où les gens circulent.

- S'assurer que les filtres sont propres. Même s'il est peu vraisemblable que les filtres résidentiels habituels (filtres MERV 8-13) réduisent efficacement les particules SARS-CoV-2 en suspension dans l'air, s'assurer que les filtres sont propres est important pour un débit adéquat. Un filtre de catégorie supérieure ne devrait pas être utilisé sans consulter un professionnel.
- Dans les unités individuelles, l'Agence de la santé publique du Canada recommande d'augmenter la ventilation naturelle (c'est-à-dire ouvrir les fenêtres si la température le permet) afin de réduire le risque de transmission.

Contenir la transmission communautaire

En reconnaissance du fait que la réussite de la maîtrise de la propagation de la COVID-19 à la réouverture des écoles dépendra d'un effort communautaire collectif pour soutenir de multiples mesures de prévention, pouvez-vous faire un commentaire sur le caractère approprié et adéquat de la combinaison des mesures mises en œuvre? Y a-t-il d'autres mesures qui peuvent être prises et devraient l'être?

Réponse de SPO

- Conserver un faible taux de transmission de COVID-19 au niveau communautaire sera essentiel pour aider à prévenir l'introduction du virus dans les écoles. Une détection précoce et une réaction rapide aux grappes d'éclosion dans les écoles seront essentielles pour contrôler la transmission du virus dans la communauté. Les parents, et chacun d'entre nous, pouvons prendre des mesures concrètes qui feront une différence dans le risque de transmission de la COVID-19 dans les écoles.
- Nous devons limiter l'entrée de la COVID-19 dans les écoles en premier lieu. Les données ont indiqué que les enfants qui présentent des résultats positifs à la COVID ont été exposés au virus d'adultes membres de la famille ou du ménage.
- Porter un masque, maintenir une distanciation physique adéquate, rester à la maison en cas de maladie et pratiquer l'hygiène des mains est essentiel pour contenir la transmission communautaire.
- Nous continuons de voir une adoption accrue des mesures de santé publique comme la distanciation physique et l'utilisation d'un masque. Si ces mesures sont maintenues, voire améliorées, elles continueront de contribuer à la conservation de la transmission communautaire à un niveau gérable.